



**FONDATION D'ENTREPRISE
AG2R LA MONDIALE**

LE PRIX DE LA FONDATION D'ENTREPRISE AG2R LA MONDIALE POUR L'AUTONOMIE ET LE VIVRE ENSEMBLE

AG2R LA MONDIALE se distingue par la diversité de ses engagements dans le domaine de l'intérêt général et de l'innovation sociale. Il s'est doté avec le temps de plusieurs fonds et Fondations. La Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE a pour vocation de :

« Contribuer à l'autonomie et au vivre ensemble tout au long de la vie ».

Le rôle de la Fondation est de traduire ces concepts en orientations prioritaires et de les illustrer par des pratiques concrètes. En complément des projets et actions qu'elle soutient chaque année, la Fondation a décidé d'organiser un Prix annuel en partenariat avec Amphitéa, l'association des assurés du groupe AG2R LA MONDIALE, et avec le Fonds pour le Bien être et le Bien vieillir sous égide de la Fondation de France. Son objectif : primer des initiatives collectives et citoyennes qui favorisent durablement l'autonomie des personnes, leur capacité à vivre ensemble et à prendre des responsabilités.

Le Prix annuel de la Fondation récompensera des initiatives en lien avec l'un ou plusieurs des quatre domaines thématiques suivants :

- Éducation : les enfants de 0 à 16 ans
- Alimentaire : la transmission des métiers et la contribution à l'attractivité des professions de l'alimentaire
- Économie sociale et solidaire : coopérer pour entreprendre
- Bien vieillir : les seniors actifs et retraités en partenariat avec la Fondation de France

Deux prix spéciaux seront aussi accordés :

- le Prix spécial AMPHITEA des assurés d'AG2R LA MONDIALE
- le Coup de cœur des collaborateurs d'AG2R LA MONDIALE.

Ouvert du 1^{ER} mars au 18 avril 2016, le Prix est doté de 60 000 €.



QUI PEUT DEPOSER UN DOSSIER ?

Tout organisme à but non lucratif, ou à lucrativité limitée, partenaire depuis 2010, d'un COREAS d'AG2R LA MONDIALE, de la Fondation La Mondiale et du Fonds Bien Être et Bien Vieillir. Le projet doit répondre à des besoins identifiés au sein d'un secteur professionnel ou à l'échelle d'un territoire.

Par organisme à but non lucratif, on entend les associations, les entreprises solidaires d'utilité sociale, les acteurs de la formation initiale ou continue, les coopératives, les collectivités territoriales, les pôles de compétitivité intervenant pour l'intérêt général.

COMMENT DEPOSER SA CANDIDATURE ?

Les structures souhaitant déposer une fiche de candidature doivent l'adresser à :
Mme Donata Moriggi, Responsable des activités de la Fondation,
par mail (fondation@ag2rlamondiale.fr).

Les candidats devront retourner leur dossier de candidature **avant le 18 avril 2016** par courriel (mail).

COMMENT S'ORGANISE LA SELECTION ?

Les dossiers feront l'objet d'une pré-instruction par le Secrétariat général de la Fondation, puis seront étudiés par les membres du Jury composé d'administrateurs du Groupe AG2R LA MONDIALE et des personnes qualifiées expertes des domaines d'intervention de la Fondation.

Le Jury se tiendra en mai 2016.

Les résultats seront annoncés en juin 2016 avant la cérémonie de remise des Prix en octobre 2016 à Paris.

Les Lauréats recevront un soutien financier pour la réalisation de leur projet. Le soutien de la Fondation sera inférieur ou égal à 50% du budget global du projet.



A propos d'AG2R LA MONDIALE,

Le groupe de protection sociale AG2R LA MONDIALE allie performance économique et engagement social au travers des valeurs portées par le paritarisme et le mutualisme. En 2013, la collecte des cotisations est de 17,6 Md€ pour 9 millions d'assurés. AG2R LA MONDIALE dispose de toutes les expertises en assurance de personnes. Le Groupe couvre l'ensemble des besoins de protection sociale et patrimoniale tout au long de la vie de ses assurés. Il apporte des réponses individuelles et collectives, aussi bien en prévoyance qu'en santé, en épargne comme en retraite complémentaire et supplémentaire, quels que soient l'âge, le statut social et le secteur professionnel.

En complément des pensions de retraite qu'il reverse et des garanties d'assurance qu'il prend en charge, AG2R LA MONDIALE conçoit des régimes d'assurance collective solidaires : au titre de son action sociale institutionnelle, il distribue chaque année, sous le contrôle de Fédérations Agirc-Arrco, près de 10 millions d'euros d'aides individuelles pour soutenir ses allocataires les plus en difficulté et met en place (ou finance) de nombreuses actions collectives pour prévenir la perte d'autonomie et améliorer le quotidien des retraités. Assureur responsable, il élabore en partenariat avec les branches professionnelles des dispositifs de prévention santé adaptés aux besoins des salariés.

En outre, AG2R LA MONDIALE se distingue par la diversité de ses engagements dans le domaine de l'intérêt général et de l'innovation sociale. Il s'est doté avec le temps de plusieurs fonds et Fondations : la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE, la Fondation d'entreprise du Pôle alimentaire et le Fonds pour le Bien être et le bien vieillir sous égide de la Fondation de France. En 10 ans, ce sont plus de 10 millions d'euros qui ont été versés par ces fondations à des organismes oeuvrant dans les domaines suivants : l'éducation, l'emploi, l'entrepreneuriat social, l'attractivité des métiers, la prévention santé et la solidarité entre les générations.

A propos de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE,

La Fondation d'entreprise La Mondiale arrivant à échéance au 31 décembre 2013 et la Fondation AG2R souhaitant renouveler son plan d'action, les administrateurs du Groupe ont décidé de créer une nouvelle Fondation d'entreprise pour mieux piloter les actions du Groupe dans les champs de l'intérêt général et de l'innovation sociale. Financée par un prélèvement sur fonds propres des Institutions de prévoyance, d'AG.Mut et de La Mondiale, la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE est désormais dotée d'un budget global de 6 millions d'euros, soit un million d'euros par an pendant 6 ans.

Contact :

AG2R LA MONDIALE

Fondation AG2R LA MONDIALE

Direction de la RSE et des Fondations

26 rue Montholon

75009 PARIS

Email : fondation@ag2rlamondiale.fr